

Le territoire se compose d'espaces très urbanisés à l'ouest (communes du littoral et le pôle urbain de La Rochelle), d'espaces agricoles à l'est (plaine de l'Aunis) et entre les deux d'espaces de transition entre ville et campagne.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA ROCHELLE



32 700 HA
SUPERFICIE



28
COMMUNES



171 811
HABITANTS

Situation agricole

- 20 516 ha de surface agricole utile (SAU) soit 68 % de la SAU totale (77 % en Charente-Maritime, et 60 % en Nouvelle-Aquitaine).
- 213 exploitations agricoles (RA 2020) : dont 60 % en grandes cultures et environ 20 % en polyculture-élevage.
- Production dominante : les grandes cultures occupent 81 % de la SAU du territoire.
- 32 % de la SAU situé dans les aires d'alimentation de captage en eau potable bénéficiant d'un programme re-sources.
- Le territoire compte également 2 grands marais (marais Poitevin au nord et marais Rochefortais au sud).



AB

SURFACES BIO

7,2 % (1 608 ha en bio) de la SAU en bio sur le territoire de la CDA de La Rochelle (8,4 % de la SAU en Nouvelle-Aquitaine, 4,5 % de la SAU en Charente-Maritime), 19 % des exploitations

500 ha en conversion

48 ferme bio (dont 20 en grandes cultures, 12 en légumes, 4 en plantes à parfum aromatiques et médicinales, 4 en bovins, et 8 autres productions)

CONTEXTE DU TERRITOIRE



ATOUS

Premier pôle d'attractivité économique du département

Une collectivité dynamique en matière de développement durable avec des engagements agricoles dans plusieurs démarches

- La Rochelle Territoire Zéro Carbone (agriculture, énergies, transport, habitat,...)
- Programme Re-Sources pour la préservation de la qualité de l'eau potable
- Projet Alimentaire Territorial

Une collectivité dotée d'une équipe salariée

dédiée à l'agriculture répartie dans 2 services (service Eau et service Transition Energétique Résilience Ecologique)

Coopération entre intercommunalités voisines dans le cadre de La Rochelle Territoire Zéro Carbone et du Projet Alimentaire Territorial

Un territoire à la fois urbain et agricole

Attractivité touristique

Un tissu d'acteurs associatifs dense en lien avec le développement de l'agriculture biologique (Terre de liens, AMAP, Collectif Fermes Urbaines,...)



CONTRAINTES

Pression foncière forte

- Un quart du territoire est urbanisé
- Un développement de l'urbanisation prévisionnel important lié à l'accueil de nouveaux habitants

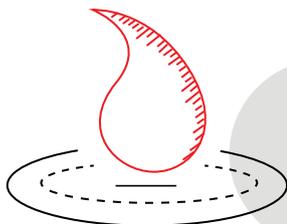
Un modèle agricole peu diversifié, majoritairement orienté vers la production de céréales et d'oléo-protéagineux à destination de l'export

Une tendance à l'agrandissement des exploitations céréalières et un manque de repreneurs potentiels

LES ENJEUX DU TERRITOIRE

1 Une alimentation saine, durable et locale

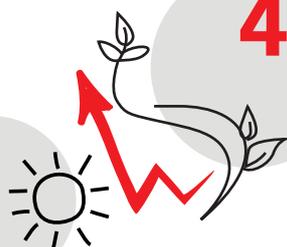
- Projet alimentaire territorial en partenariat avec les EPCI voisines (CDC Aunis sud, CDC Aunis Atlantique, CDC de l'île de Ré)
- Démarche circuits courts du CD17 (« + de 17 dans nos assiettes », plateforme agrilocal)



2 La qualité de l'eau potable distribuée aux administrés

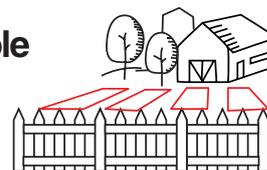
3 La gestion quantitative de l'eau de manière équilibrée entre les différents usages

L'eau potable, l'irrigation agricole, le fonctionnement des milieux aquatiques,...



4 La lutte contre le réchauffement climatique (projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone)

5 La préservation du foncier agricole (convention SAFER, diagnostic agricole et foncier)



6 La transmission des fermes (convention avec la Chambre d'Agriculture sur une enquête ciblée, étude foncière de Re Sources)

7 La valorisation de la production localement pour créer de la valeur ajoutée sur le territoire



ACTIONS EN COURS

PROGRAMME D'ACTION RE-SOURCES

Enjeu 2
La qualité de
l'eau potable
distribuée
aux
administrés



La CDA de La Rochelle est approvisionnée en eau potable en partie via les captages de Varaize, de Fraise Bois Boulard et d'Anais se situant partiellement sur le territoire de la collectivité. Les principales problématiques sont les nitrates et les molécules de pesticides.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, dans le cadre de la loi NOTRe, la CDA de La Rochelle a repris la compétence « eau potable » sur tout son territoire. Ainsi, elle porte désormais le programme régional « Re-Sources » dans lequel la Ville de La Rochelle s'était engagée en 2005.

Suite au diagnostic de territoire validé en 2008, deux contrats de bassin ont été mis en oeuvre successivement de 2009 à 2020 sur les aires d'alimentation de ces captages situés à une vingtaine de kilomètres de la ville. Le volet pollutions diffuses de ces contrats prévoit un plan de développement de l'agriculture biologique pour reconquérir la qualité de l'eau en maîtrise d'ouvrage partagée avec Bio Nouvelle-Aquitaine.

Pour le programme d'actions 2021-2026, le développement de l'AB est toujours dans les objectifs stratégiques avec un objectif chiffré de doubler les surfaces en bio passant de 3 % à 6 % de la SAU des Aires d'Alimentation de captage, toujours en partenariat avec Bio Nouvelle-Aquitaine.

Le programme d'actions bio mené par Bio Nouvelle-Aquitaine se compose d'actions collectives (journées techniques, groupes d'échanges, intervention dans des modules de formations, journées d'infos sur l'AB,...) et d'actions individuelles (diagnostic de conversion, simulation technico-économique, accompagnement technique individuel).

Contributions des partenaires

COORDINATION ET ANIMATION DU PROGRAMME CDA de La Rochelle

CO-CONTRUISENT LE PROGRAMME D'ACTION AVEC LA COLLECTIVITÉ, RÉALISENT LES ACTIONS EN TANT QU'QUE MAITRES D'OUVRAGE ET COFINANCENT OPA (Bio Nouvelle-Aquitaine, chambre d'agriculture, coopératives et négoce), CDA de La Rochelle

PARTICIPENT AUX COMITÉS DE PILOTAGE AVEC LES AUTRES PARTENAIRES Services de l'état (DDTM, ARS), CDA de La Rochelle, financeurs, OPA

Dispositifs de programmation mobilisés

Le programme Re-Sources est cofinancé par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les OPA

STRUCTURATION DE LA FILIÈRE PPAM

En 2009, un transformateur régional bio fait part au GAB17 (groupement des agriculteurs biologiques de Charente-Maritime) de son besoin en plantes aromatiques locales. Des céréaliers de Charente Maritime s'organisent pour l'approvisionner. Les plantes choisies (thym, romarin, anis, fenouil) sont adaptées au contexte pédo-climatique local, ne nécessitent pas d'apport hydrique et se cultivent et se récoltent comme des céréales en ce qui concerne les plantes annuelles. Pour permettre un fonctionnement en filière, le GIEE Biolo PAM 17 est créé en 2010. En 2018, né Biolopam, une coopérative qui compte désormais 22 associés en 2021. Près de 65 ha de plantes aromatiques et médicinales sont mis en culture. En 2020, une nouvelle unité de transformation de PPAM a été inaugurée à Sainte Soulle. Environ 700 000 euros ont été investis, dont 111 000 euros venus de la Région Nouvelle-Aquitaine et plus de 300 000 euros du fonds Avenir Bio. L'objectif affiché d'ici fin 2021 est de fédérer une trentaine de producteurs, localisés dans un rayon d'environ 30 km autour de Sainte-Soulle.

Contributions des partenaires

RÉCOLTE, TRANSFORME, CONDITIONNE ET COMMERCIALISE Coopérative Biolopam

APPUI À LA STRUCTURATION DU GROUPE DES PRODUCTEURS, À LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS, AU MONTAGE ADMINISTRATIF DE LA COOPÉRATIVE,... Bio Nouvelle-Aquitaine

PRESTATAIRE SPÉCIALISÉ DANS LES PPAM AYANT RÉALISÉ L'ÉTUDE DE MARCHÉ CPPARM

APPORTS TECHNIQUES ITEIPMAI (institut technique des PPAM)

Dispositifs de programmation mobilisés

Fonds avenir bio (DRIAF) et financements de l'agence de l'eau Loire Bretagne et du Conseil Régional

Enjeu 7
La valorisation
de la
production
localement



DES ACTIONS POUR LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE

Enjeu 5 La préservation du foncier agricole



En 2019 Bio Nouvelle-Aquitaine a été mandatée pour réaliser un diagnostic sociologique des agriculteurs du territoire afin de mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre dans les choix stratégiques qu'ils font pour leur ferme. L'objectif est de doter la communauté d'agglomération d'une connaissance solide des agriculteurs de son territoire afin qu'elle puisse opérer des choix stratégiques cohérents avec la profession agricole. Cette étude s'est déroulée en 3 étapes :

- réalisation de l'enquête auprès de 67 agriculteurs du territoire,
- analyse et synthèse des résultats,
- présentation des résultats de l'enquête et ateliers de travail sur la relocalisation de la valorisation de la production et sur l'évolution des pratiques agricoles, avec les agriculteurs, les élus et les opérateurs économiques,
- restitution des résultats de l'études (enquête et ateliers de travail) aux élus.



Plan d'action de développement de l'agriculture bio

Suite à l'étude sociologique des agriculteurs réalisés en 2019-2020, le partenariat avec Bio Nouvelle-Aquitaine s'est poursuivi avec la mise en place d'actions de développement de la bio sur son territoire. Mise en place de diagnostics de conversion gratuits pour les agriculteurs ou porteurs de projet sur le périmètre de la CDA et sur le périmètre de Re Sources, de journées techniques et d'une formation à destination des porteurs de projet en maraichage biologique « Créer son atelier en maraichage biologique » qui a été financée en 2020 et 2021.

Contributions des partenaires

COMMANDITAIRE ET FINANCEUR DE L'ÉTUDE CDA de La Rochelle

RÉALISATION DE L'ÉTUDE Bio Nouvelle-Aquitaine

CONTRIBUTIONS LORS DES ATELIERS D'ÉCHANGES Agriculteurs et opérateurs économiques

Dispositifs de programmation mobilisés

Prestation de la collectivité



Projet Alimentaire Territorial

La CDA de La Rochelle s'est associée aux collectivités voisines (CDC Aunis Atlantique, CDC Aunis Sud et CDC Ile de Ré) pour construire un projet alimentaire territorial avec la chambre d'agriculture. Celui-ci est construit sur 5 axes : promouvoir l'alimentation durable, développer les filières locales, développer les achats durables dans la restauration collective, outil de suivi du foncier agricole, établir une gouvernance alimentaire partagée. Une première réunion de concertation a eu lieu en février 2021 réunissant près de 130 personnes. Depuis, un diagnostic de l'offre agricole a été réalisé et présenté aux EPCI, des actions de diagnostic pour la restauration collective scolaire ont été conduites, ainsi que des sessions de formation au menu végétarien. Une AMO sur la gouvernance alimentaire a relancé début décembre le travail avec les acteurs de l'écosystème alimentaire : enquête en ligne, entretiens avec des acteurs ciblés, programme de concertation 2022 autour du cap et de l'ambition du PAT. La CDA, suite à des acquisitions foncières via sa convention avec la SAFER a également mis en place un dispositif d'accompagnement des porteurs de projet (économique et technique) avec le GAB17 notamment et va procéder à plusieurs appels à manifestation d'intérêt pour l'attribution de ces terrains.

Contributions des partenaires

PORTAGE POLITIQUE DU PROJET Les 4 EPCI

CO-PORTAGE DU PROJET DE PAT Chambre d'agriculture

CONTRIBUTION À LA CONSTRUCTION DU PROGRAMME D'ACTION OPA, associations, organismes de formation et de recherche, acteurs de la santé, de la restauration collective, communes...

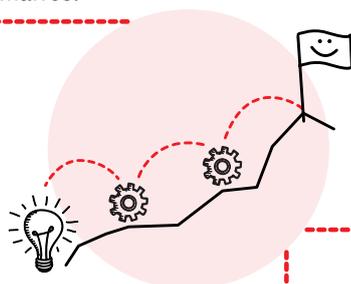
Dispositifs de programmation mobilisés

Appel à projet de la DRAAF et fonds contractuels de la Région Nouvelle-Aquitaine (pour l'AMO gouvernance)

SYNTHÈSE

Facteurs de réussite

- Une forte volonté politique et des financements alloués aux projets de transitions agricoles
- Le programme d'action re-sources en place depuis 2009 a permis de construire des habitudes de travail avec les acteurs agricoles.
- Les coopérations avec les EPCI voisines permettent d'intervenir à des échelles cohérentes selon les projets.
- De nouveaux élus communautaires qui se sont inscrits dans la continuité des projets démarrés.



Difficultés rencontrées et défis à relever !

- Le pas de temps nécessaire pour permettre aux EPCI de trouver leur mode de fonctionnement collectif et assurer la progression des projets.
- Fédérer un panel d'acteurs très divers autour du PAT en émergence.
- Etablir des modèles économiques viables pour les circuits de proximité durable
- Agir sur la question de la transmission des fermes
- Permettre aux citoyens de prendre part au PAT
- Accompagner les changements alimentaires
- Obtenir une transition agro écologique globale du territoire qui permettent l'amélioration des ressources naturelles (sol, biodiversité, eau, climat...).
- Ne pas perdre les agriculteurs avec toutes les démarches qui se croisent et se complètent.
- Le dialogue avec les associations (rapport de confiance, vision partagée, respect).

C'est à refaire



- La mise en place de projets agricoles à l'échelle de plusieurs EPCI leur assure une réelle cohérence.
- La démarche globale sur le stockage du carbone dans les sols agricoles (mesures, financement...).
- La stratégie d'installation de porteurs de projet par la maîtrise foncière et un dispositif d'accompagnement économique et technique.

Perspectives

Le projet alimentaire territorial et le volet agricole de La Rochelle Territoire Zéro Carbone sont en cours de construction, la poursuite de ces travaux devrait amener à de nouveaux partenariats pour un modèle agricole et alimentaire favorable à la santé, la biodiversité, au climat. L'objectif du PAT est bien d'identifier ces nouvelles coopérations qui permettront de réaliser la transition. La communauté d'Agglomération de La Rochelle souhaite également renforcer ses actions en faveur du développement de l'agriculture biologique pour répondre aux enjeux précédemment cités.

Pour nous contacter



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •



• GAB 17 •

Léa CUBAYNES, conseillère territoire



06 76 13 92 40



l.cubaynes17@bionouvelleaquitaine.com



9 av Gustave Eiffel, 17400 ST JEAN D'ANGELY

AVEC LE SOUTIEN DE

